

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil
Municipal

Saint Lambert la Potherie,
Le 23 Juin 2025

Objet : Convocation Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal

J'ai le plaisir de vous informer que le Conseil Municipal se réunira en séance publique le :

Lundi 30 Juin 2025 à 20h30
Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

- Procès-verbal de la séance du 26 Mai 2025
- Bilan des acquisitions et cessions exercice 2024
- Vente parcelle communale pour ZAC de Gagné Parcelle 68
- Vente parcelle communale pour ZAC de Gagné Parcelle 71
- Rapport annuel d'activités Couzé'O 2024
- Liste des arrêtés et décisions du Maire
- Informations diverses

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

La Maire,
Corinne GROSSET,

Signé véritablement par : Corinne Grosset
Date de signature : 23/06/2025
Qualité : Maire de Saint Lambert La Potherie



PROCÈS-VERBAL

Séance du Lundi 30 Juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 30 juin à 20h30, vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Lambert La Potherie se sont réunis dans la salle du conseil municipal de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Corinne GROSSET, Maire.

Etaient présents : BEAUMONT Jean-Marie, BONNAUD Delphine, DEROMMELAERE Françoise, ECHELARD David, GROSSET Corinne, HUMEAU Marie, MATHE Franck, PERDREAU Christine, YOU Didier.

Absents avec pouvoir : Henri VOISINE donne pouvoir à YOU Didier

BROUARD Vincent donne pouvoir à BEAUMONT Jean-Marie

GILLET Thomas donne pouvoir à BONNAUD Delphine

Absents sans pouvoir : CHEVALIER DU FAU Vanessa, DAVID Vincent, DEMESLAY Magali, DENECHÉAU Vincent, LALONDE Cédric, VERNOUX Virginie

Secrétaire de séance : BEAUMONT Jean-Marie

Elus en exercice	18
Elus présents	9
Elus votants	12

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour sera le suivant :

- Procès-verbal de la séance du 26 Mai 2025
- Bilan des acquisitions et cessions exercice 2024
- Vente parcelle communale pour ZAC de Gagné Parcelle 68
- Vente parcelle communale pour ZAC de Gagné Parcelle 71
- Rapport annuel d'activités 2024 Couze'o
- Liste des arrêtés et décisions du Maire
- Informations diverses

(Vidéo 11mn45) Procès-verbal de la séance du 26 Mai 2025

Madame la Maire précise que la prise de son lors de la captation vidéo de la dernière séance n'a pas fonctionné. Les échanges ont donc été retranscrits dans le procès-verbal.

Adopté à l'unanimité

Le Conseil municipal a délibéré sur les points suivants :

(Vidéo 12mn30) Délibération DEL2025/67 – Budget communal – Bilan des acquisitions et cessions 2024

Rapporteur : Corinne GROSSET, Maire

L'article L.2241-1 du Code général des collectivités NTI territoriales dispose que le Conseil Municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune.

Il dispose également que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal.

Au titre de l'année 2024, le bilan des cessions est le suivant :

Cessions immobilières réalisées par la commune 2024 - ZAC de Gagné							
Propriétaires	Désignation	Adresse	Ref Cadastres	Superficie(m ²)	Prix HT	Prix TTC	Date acte
Commune Saint-Lambert-La-Potherie	Terrain nu	3 rue Geneviève Anthonioz de Gaulle	AC510	383	65 168 €	77 292,97 €	13/12/2023
Commune Saint-Lambert-La-Potherie	Terrain nu	8 rue Geneviève Anthonioz de Gaulle	AC 500	601	113 451 €	134 715,39 €	29/04/2024
Commune Saint-Lambert-La-Potherie	Terrain nu	9 rue Geneviève Anthonioz de Gaulle	AC507	355	59 680 €	70 773,80 €	29/04/2024
Commune Saint-Lambert-La-Potherie	Terrain nu	9 rue Simone Veil	B1646	420	72 640 €	86 050,84 €	29/04/2024
Commune Saint-Lambert-La-Potherie	Terrain nu	7 rue Geneviève Anthonioz de Gaulle	AC508	175	76 159 €	90 354,06 €	03/02/2024
Commune Saint-Lambert-La-Potherie	Terrain nu	4 rue Geneviève Anthonioz de Gaulle	AC498	385	65 560 €	77 758,62 €	03/06/2024
Commune Saint-Lambert-La-Potherie	Terrain nu	36 rue olympé de Gouges	AC428	424	64 348 €	76 207,57 €	03/06/2024
Commune Saint-Lambert-La-Potherie	Terrain nu	7 allée Marie Curie	B1636	314	52 040 €	61 612,79 €	17/06/2024
Commune Saint-Lambert-La-Potherie	Terrain nu	2 rue Geneviève Anthonioz de Gaulle	AC497	241	113 702 €	135 014,21 €	07/06/2024
Commune Saint-Lambert-La-Potherie	Terrain nu	5 rue Simone de Beauvoir	B1649	485	86 480 €	102 485,95 €	29/08/2024
Commune Saint-Lambert-La-Potherie	Terrain nu	2 rue Simone de Beauvoir	B1643	337	56 295 €	66 657,62 €	29/08/2024
Commune Saint-Lambert-La-Potherie	Terrain nu	6 rue Simone de Beauvoir	B1645	372	63 012 €	74 624,92 €	09/12/2024

Au titre de l'année 2024, le bilan des acquisitions est le suivant :

Acquisitions immobilières réalisées par la commune 2024						
Propriétaires	Désignation	Adresse	Ref Cadastres	Superficie(m ²)	Prix TTC	Date acte
Association Diocésaine d'Angers	Terrains	1 rue de l'Eglise-477 rue de la Prée Madame	AA61-AA 477	2697	435 000 €	27/02/2024
FOUILLADE Sophie-Nathalie-Yann	Terrain bâti	37 rue Auguste Renoir	AA13	590	230 000 €	25/06/2024
CONSORTS AUBIN	Terrain nu	10 ch. De la Mallerie	AA709	915	45 000 €	15/11/2024
SOCLOVA	Terrain bâti	rue de la peinture	AA666-665	186	464 422 €	01/09/2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Approuve le bilan des acquisitions et cessions au titre de l'année 2024 tel que ci-dessus présenté,

Précise que ce bilan est annexé au Compte Financier Unique 2024 de la Commune.

Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Madame la Maire précise que le montant des cessions immobilières s'élève à 1 053 548,74€ et que le montant global des acquisitions immobilières est de 1 174 422€.

Françoise DEROMMELAERE fait remarquer que les montants ne figurent pas dans la délibération. Corinne GROSSET précise qu'ils sont mentionnés à titre purement informatif.

(Vidéo 15mn50) Délibération DEL2025/68 – Vente parcelle communale pour ZAC de Gagné : Parcelle n°68

Rapporteur : Corinne GROSSET, Maire

Vu l'avis des Domaines du 12/02/2020, actualisé le 4/02/2021, le 6/12/2022, 14/12/2023 et le 04/12/2024

Vu la délibération 2022-133 du 12 décembre 2022 fixant le prix de vente des parcelles HT,

Vu la demande de rescrit fiscal et la réponse du Directeur départemental des Finances Publiques en date du 27 mars

2023 qui valide le montant de TVA sur marge de chaque parcelle,

Considérant les offres d'achat parvenues en Mairie,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE la vente du lot n°68 de la ZAC de Gagné aux demandeurs (ou à toute SCI qui viendrait à s'y substituer) pour le prix mentionné ci-dessous. Les frais d'acte et d'enregistrement sont à la charge des acquéreurs

AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer l'acte de vente à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

N° lot	N° parcelle	Adresse	Surface	Surface plancher	Acquéreurs	Prix HT	Prix TTC
68	B 1637	24 rue Simone Veil	356m ²	167m ²	ROCTON Yves- Maël – COUTE Marie	59 876,00 €	70 904,28 €

Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

(Vidéo 16mn35) **Délibération DEL2025/69 – Vente parcelle communale pour ZAC de Gagné : Parcelle n°71**

Rapporteur : Corinne GROSSET, Maire

Vu l'avis des Domaines du 12/02/2020, actualisé le 4/02/2021, le 6/12/2022, 14/12/2023 et le 04/12/2024

Vu la délibération 2022-133 du 12 décembre 2022 fixant le prix de vente des parcelles HT,

Vu la demande de rescrit fiscal et la réponse du Directeur départemental des Finances Publiques en date du 27 mars 2023 qui valide le montant de TVA sur marge de chaque parcelle,

Considérant les offres d'achat parvenues en Mairie,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE la vente du lot n°71 de la ZAC de Gagné aux demandeurs (ou à toute SCI qui viendrait à s'y substituer) pour le prix mentionné ci-dessous. Les frais d'acte et d'enregistrement sont à la charge des acquéreurs

AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer l'acte de vente à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

N° lot	N° parcelle	Adresse	Surface	Surface plancher	Acquéreurs	Prix HT	Prix TTC
71	B 1640	16 rue Simone Veil	465m ²	186m ²	HARROUËT Maëlys – KASSA Maxime	82 120,00 €	97 307,15 €

Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

(Vidéo 17mn48) **Délibération DEL2025/70 – Intercommunalité, rapport annuel d'activités 2024 Couze'o**

Rapporteur : Corinne GROSSET, Maire

Le Syndicat Intercommunal du Centre Aquatique de Beaucozéz (SICAB) a décidé de confier la gestion du Centre Aquatique intercommunal COUZE'O à un opérateur unique dans le cadre d'une délégation de service public par affermage. Cette tâche a été confiée au délégataire RECREA pour une durée de 5 ans, avec une date de début de contrat au 1^{er} mai 2021. Un nouveau marché sera lancé en 2026 après les élections municipales.

Le rapport d'activité est annexé à cette délibération.

Le Conseil Municipal,

Prend acte de la présentation du rapport annuel pour l'année 2024.

